



2025

2026

Formez-vous avec les CIVAM du Gard !

Formations à destination des agricultrices, agriculteurs
porteuses et porteurs de projet

Spécial...

PPAM & Plantes sauvages



- **7 formations en "PPAM Bio" dont 4 nouvelles :**
Roses anciennes, plantes tinctoriales, séchoir-mélange de plantes sèches, débouchés économiques
- **4 formations "Plantes sauvages comestibles et médicinales" :**
Reconnaissance, cueillette, sortie botanique sur sa ferme, gemmothérapie, préparations

Contact : Stéphanie Hosford,
06 33 29 91 44 formation@civamgard.fr

Inscription en ligne

www.civamgard.fr



A57 • S'installer en PPAM bio : quelles conditions pour réussir ?

Durée 1/2 journée
+ 3h30 à distance

DATES 13, 14 Janv. 2026

Lieu Siroterie du Pic à Saint Mathieu de Trévières (34)

Intervenants

Gérard Deleuse, chargé de mission filière PPAM, Interbio Occitanie.

Catherine Etienne, formatrice installation - ADDEARG.

Thomas de Clercq, producteur de PPAM - la Siroterie du Pic

Vous souhaitez vous installer en PPAM, sur petites surfaces ? Cette formation vous permettra de découvrir cette filière et de réfléchir ensemble à la construction d'un projet viable et pérenne, du projet agricole jusqu'à la réglementation et commercialisation des plantes, en passant par la formation, la production et la transformation des plantes en AB...

Public cible

Porteuses-eurs de projets en cours d'installation PPAM – focus sur les systèmes peu mécanisés

Objectifs

- Prendre connaissance des tendances du marché.
- Découvrir des débouchés innovants.
- Réfléchir à sa gamme et évaluer la concurrence.
- Connaître le contexte réglementaire et économique de la production/cueillette des PPAM.



Programme

La première ½ journée (en distanciel) débutera par une présentation générale de la filière des PPAM bio (marchés, débouchés, réglementation...). Nous poursuivrons avec les clefs de la production, de la transformation et de la commercialisation des PPAM. Pour finir, l'ADDEARG partagera son retour d'expérience sur leurs nombreux accompagnements de fermes en PPAM.

La ½ journée en présentiel (à Saint Mathieu de Treviers chez Thomas de Clercq de la Siroterie du pic) sera consacrée à une visite à la Siroterie du Pic (sirops, infusions, tisanes, sels aromatiques, gélées,...). Les échanges avec Thomas De Clercq permettront de mettre en évidence les points de vigilance lors de l'installation et d'échanger autour de sa stratégie de commercialisation.

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Eva LAGET – laget@civamgard.fr - 06 33 29 91 44

A58 • Repenser ses débouchés économiques en PPAM bio

Durée 1 jour

DATE 27 Janvier 2026

Lieu Sommières

Intervenant

Gérard Deleuse, chargé de mission filière PPAM Interbio Occitanie

La réglementation sur les produits issus des PPAM évolue rapidement, et la concurrence sur des circuits courts et locaux augmente chaque année. Face à ces défis, il est essentiel de repenser ses débouchés économiques. Cette formation vous aidera à optimiser vos coûts, diversifier vos produits et trouver de nouveaux marchés pour sécuriser votre revenu, seul ou collectivement.

Public cible Productrices-eurs de PPAM déjà installés

Objectifs

- Identifier de nouveaux débouchés économiques, en proposant des produits innovants.
- Adapter sa stratégie commerciale
- Mutualiser les compétences.
- Imaginer des processus de production rentables et conformes à la réglementation.

Programme

La formation débutera par un état des lieux des réglementations actuelles et du marché des PPAM. Ensuite, nous explorerons des solutions pour diversifier les débouchés, avec des exemples de produits innovants et des études de cas. Nous aborderons les aspects pratiques de la stratégie commerciale, de l'optimisation des coûts et de la mutualisation des ressources. Enfin, un atelier collectif permettra de travailler sur des problématiques concrètes des participants et de proposer des stratégies adaptées à chacune.

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Eva LAGET – laget@civamgard.fr - 06 33 29 91 44



La maîtrise de l'enherbement en PPAM bio

Durée 1 jour

DATE 17 Février 2026

Lieu Sommières

Intervenant

Gérard Deleuse, chargé de mission filière PPAM Interbio Occitanie

Public cible

Productrices-eurs de PPAM ou porteurs-eurs de projets en cours d'installation – focus sur les systèmes peu mécanisés

Le désherbage et le binage représentent la majeure partie du temps de travail passé sur vos cultures. Ils sont cruciaux pour la qualité de la récolte et impactent directement vos coûts de production. Découvrez comment maîtriser cette étape, et ainsi réduire les coûts, le temps de main-d'œuvre et améliorer votre rentabilité.

Programme

- **Présentation** des familles de plantes et de leur sensibilité à l'enherbement selon leur stade phénologique, le contexte pédoclimatique et les méthodes de culture.
- **Focus** sur les adventices problématiques, comme les vivaces et les astéracées.
- **Méthodes de lutte** : paillage, binage et matériel adapté.
- **Échanges pratiques** et analyse des projets des participant-es pour définir des parcours techniques personnalisés.

Objectifs

- **Identifier** les facteurs déterminants de l'enherbement en PPAM et construire une stratégie de lutte adaptée à ses parcelles.

Inscrivez-vous : voir page 4 - **Contact** : Eva LAGET – laget@civamgard.fr - 06 33 29 91 44

Séance d'échanges techniques :

Démonstration de bineuse électrique, voir page 86

Culture de PPAM bio : du choix du terrain à la plantation

Durée 1 jour

DATE 8 Décembre 2025

Lieu Sommières et visite d'une parcelle (proposez-vous !)

Intervenant

Gérard Deleuse, Chargé de mission filière PPAM - Interbio Occitanie

Public

Productrices-eurs de PPAM ou porteurs-eurs de projets en cours d'installation – focus sur les systèmes peu mécanisés

Objectifs

- **Comprendre** les clés de réussite d'une implantation de PPAM.
- **S'approprier** les principales opérations culturales liées à l'implantation des PPAM avant et après la plantation.

Programme

- **Focus important sur les étapes avant l'implantation** : préparation du sol, choix de parcelle, périodes d'implantation, opérations post-plantation.
- **Conditions de réussite de l'implantation des PPAM** en fonction des conditions pédoclimatiques, des plants et du matériel disponible (type de plants et outils).
- **Les particularités des jeunes plants de PPAM** et l'utilisation précise de matériels de désherbage spécifiques.
- **Visite des parcelles à implanter, chez l'un-e des inscrit-es.**



Inscrivez-vous page 4 - **Contact** : Eva LAGET – laget@civamgard.fr - 06 33 29 91 44

A61

● Culture de roses anciennes bio, retours d'expérience de la roseraie de Gérenton



Durée 1 jour

DATE 20 Novembre 2025

Lieu Roseraie de Gérenton
Bédouin (Vaucluse)

Intervenante

Sylvie Brun, productrice bio de roses anciennes

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Eva LAGET – laget@civamgard.fr - 06 33 29 91 44

Avant de vous lancer dans une plantation de rosiers en vue de les transformer, cette formation vous permet d'explorer toutes les étapes de la culture des rosiers anciens en contexte méditerranéen.

Objectifs & Programme

- Définir ce qu'est une rose ancienne et se repérer dans les différents groupes propices à la transformation.
- Maîtriser le cycle de culture du rosier et les périodes d'intervention.
- Reconnaître les principaux ravageurs

et maladies des rosiers et appliquer des moyens de lutte AB et Nature et Progrès.

- Réaliser le bouturage d'automne des rosiers et une plantation (travaux pratiques).

A62

● Cultiver des plantes tinctoriales



Durée 1 jour

DATE 11 Février 2026

Lieu Sommières

Intervenant

Florent Valentin, jardinier-botaniste et formateur pour Couleur Garance

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Eva LAGET

laget@civamgard.fr

06 33 29 91 44

Venez découvrir le monde fascinant des plantes tinctoriales à travers la botanique, l'histoire et les différentes pratiques culturelles.

Objectifs & Programme

- Comprendre l'importance des plantes tinctoriales et leur utilité dans notre société : un patrimoine à redécouvrir et à sauvegarder, un avenir pour les générations futures.
- Déterminer et inventorier : les plantes tinctoriales de grand teint, les couleurs obtenues, les différentes parties des plantes utilisées, les principaux groupes chimiques de la couleur.

- Déterminer les plantes adaptées aux conditions pédoclimatiques de votre terrain (choix des espèces, exposition, rusticité, tolérance au PH, etc.).
- Anticiper et organiser les différentes tâches à effectuer sur le terrain au fil des saisons.
- Analyser la faisabilité de son projet de mise en culture de plantes tinctoriales.

A63

● De la sortie du séchoir à la composition d'un mélange en plantes sèches



Durée 1 jour

DATE 28 Janvier 2026

Lieu St Roman de Codières

Intervenantes

Florence Faure Brac, botaniste spécialisée en plantes sauvages
Sandrine Debain, productrice et cueilleuse de PPAM
(Les songes de Sahuc)

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Stéphanie HOSFORD

06 33 29 91 44

Dans la production de plantes sèches, décider de faire des mélanges, c'est ajouter de la complexité au pilotage de l'exploitation. Au-delà du goût, de l'aspect thérapeutique et de la commercialisation, des questions de faisabilité technique (comme l'étalement des récoltes, la possibilité de produire des volumes suffisants, etc.) conditionnent le choix des plantes.

Objectif

- Appréhender les différentes étapes et les points de vigilance pour être capable de formuler un mélange en plantes sèches.

Programme

- Le tri (avant ou après séchage : méthodes, gestes, durée, à quel moment).
- Le séchage.
- Le stockage : trié ou non trié, les volumes, les points de vigilance.
- Les mélanges et leur conditionnement : homogénéité, intérêt gustatif / thérapeutique, faisabilité.

- Travaux pratiques : dégustations guidées, puis création de mélanges.
- De l'importance d'une bonne stratégie marketing pour bien vendre.
- Ressources à consulter sur la réglementation.

On est souvent loin d'imaginer toute la diversité de plantes sauvages, aromatiques, médicinales ou comestibles, présente sur son terrain ! Ce cycle de formations vous permettra de mieux connaître votre environnement, son potentiel de culture et de cueillette, les bienfaits des plantes sauvages, mais aussi d'imaginer des animations à la ferme ou encore une activité de transformation ! L'ensemble de ce cycle de 6 formations est animé par **Florence FAURE-BRAC**, botaniste spécialisée en plantes sauvages (Lo Gafaròt - Herborisations gourmandes).

Reconnaître et utiliser les plantes sauvages comestibles sur son exploitation agricole

Nouveau format

A64

Durée 3 jours

DATES 26 Mars, 2 et 3 Avril 2026

Lieux chez les stagiaires et en salle



Objectif - Pouvoir reconnaître et cueillir un certain nombre d'espèces de plantes comestibles sauvages et réaliser des recettes simples et savoureuses, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Programme

- **Éléments de botanique** : vocabulaire, observation, les plantes au stade rosette («salades sauvages») et autres parties de plante.
- **Sur le terrain** : reconnaissance et critères d'identification des plantes sauvages comestibles, exploration sensorielle
- Pratique de la **cueillette douce**.
- Découverte des **différents types de préparation et d'extraction** pour une plante.
- Comment passer des types d'extractions/préparations à l'adaptation de recettes ?

Comment exhausser les saveurs ?

- Pratique de la **cuisine sauvage**, réalisation de diverses recettes, dans le respect des règles d'hygiène.
- **Dégustations et analyses critiques**.
- **Ressources et outils de recherche** (toxicité, comestibilité, recettes, utilisation des plantes...).

La question du statut juridique, social et fiscal de la cueillette sera abordée.

Inscrivez-vous page 4 - Contact : **Stéphanie HOSFORD** - 06 33 29 91 44 - hosford@civamgard.fr

Reconnaître, cueillir et transformer les plantes médicinales sauvages sur son exploitation agricole

Nouveau format

A65

Durée 4 jours

DATES 16, 17, 29, 30 Avril 2026

Lieux chez les stagiaires et en salle

Objectif

• **Pouvoir reconnaître** un certain nombre d'espèces de plantes médicinales sauvages et réaliser des transformations simples (séchage, macérations dans l'eau, l'huile, le vinaigre) ou plus complexes (baume, sirop).

Programme

- **Botanique** : vocabulaire, critères de reconnaissance, prise en main d'une flore.
- **Écologie** : les biotopes, la plante dans son milieu, la spécificité du milieu montagnard, la lecture de paysage.
- **Reconnaissance de plantes sur le terrain**.
- **Herborisation au Mont Aigoual** (quatrième jour, sans cueillette) : plantes de l'étage alpin, points d'attention aux toxiques.
- **Cueillette** :
 - plantes vivaces, bisannuelles, annuelles, différentes parties de plantes
 - outils, bonnes pratiques en milieu sauvage et réglementation
 - moyen mnémotechnique des points clés sous forme de rituel revisité

• plantes protégées et zones bénéficiant d'une réglementation spécifique

Transformation :

- Extraction des phytoconstituants et des solvants (quel solvant pour quelle plante et quelle forme galénique pour quel usage ?).
- **Travaux pratiques** : vinaigre des 4 voleurs, tisanes, huiles (solarisée / macération), sirops, baumes, réalisation d'un élixir floral (si météo ensoleillée)
- **Séchage et différents types de séchoirs**

La question du statut juridique, social et fiscal de la cueillette sera abordée.

Inscrivez-vous page 4 - Contact : **Stéphanie HOSFORD** - 06 33 29 91 44 - hosford@civamgard.fr

A66 • Animer une sortie botanique sur sa ferme, une démonstration sur stand ou une dégustation

Nouveau format

Durée 2 jours

DATES 3, 4 Déc. 2025

Lieux chez les stagiaires

Nombre de producteurs et productrices aiment partager leur métier avec leur public, mais ne savent pas toujours comment animer un moment de transmission. Pendant deux journées, vous vivrez une animation en tant que participant/participante, puis en tant qu'animateur/animateur.

Objectifs & Programme

- Être capable d'imaginer et de préparer une animation simple pour une sortie botanique (ou toute autre thématique agricole) sur sa ferme, en mobilisant différentes thématiques, formats, outils et scénographies.
- Travaux pratiques : réaliser une séquence de sortie botanique.
- Temps d'échanges entre stagiaires : mise en commun des outils d'animation et analyse des différentes séquences réalisées.
- Matériel et ressources.
- Communication en amont de l'animation et tarification.



Inscrivez-vous page 4 - Contact : Stéphanie HOSFORD - 06 33 29 91 44 - hosford@civamgard.fr

A67 • Gemmothérapie : arbres en hiver et cueillette de bourgeons

Durée 3 jours

DATES 18 Février & 11, 12 Mars 2026

Lieux Sumène - Chez les participants

Intervenante

Florence Faure-Brac,
Lo Gararòt - Herborisations gourmandes

La gemmothérapie est une branche récente de la phytothérapie. Elle consiste en l'utilisation de jeunes tissus – bourgeons, jeunes pousses, racines – d'une soixantaine d'essences d'arbres européens. La cueillette est minutieuse et exigeante, elle s'inscrit avec précision dans la saison pour un stade optimal d'épanouissement au moment de la récolte.

Objectifs

- Être capable de reconnaître un certain nombre d'espèces d'arbres en hiver (sans les feuilles).
- S'approprier des connaissances de bases sur la biologie des arbres.
- Être capable de cueillir des bourgeons ou jeunes pousses et de réaliser un macérat glyciné.






Programme

- Arbres, arbustes, arbrisseaux : apports théoriques et vocabulaire botanique.
- Que peut-on observer sur un arbre en hiver ?
- Critères et exercices de reconnaissance, de différents arbres et prise en main d'une flore hivernale des ligneux.
- Flore hivernale des ligneux.
- Biologie spécifique des ligneux.
- Caractérisation des bourgeons et des méristèmes et spécificité de la cueillette.



- Principes de cueillette par rapport à l'architecture naturelle des arbres.
- Analyse du potentiel de cueillette d'un site.
- Applications de quelques préparations de gemmothérapie.
- Les macérats glycinés : présentation de cette forme galénique et travaux pratiques.
- Témoignage d'une productrice installée en gemmothérapie.



• Découvrez nos autres formations complémentaires :




Intitulé	Date - Période	Durée
A7 - Comment auto-construire son séchoir solaire ? 	21 Janvier 2026	1 jour
A25 - Plantes bio-indicatrices, un outil de pilotage agronomique 	17, 18 Mars 2026	2 jours
A28 - Soigner les plantes par les plantes 	4 Mars 2026	1 jour
A30 - Agroforesterie, PPAM et maraîchage 	11 Décembre 2025	1 jour
B1 - Initiation à la floriculture 	26 Février 2026	1 jour






Intitulé	Date - Période	Durée
E5 - Liqueurs, apéritifs et boissons fermentées	3, 4 Février 2026	2 jours
E8 - S'initier à la fabrication de cosmétiques 	29, 30 Janv., 5 Fév. 2026	3 jours
E9 - Cosmétiques : comment utiliser les HE disponibles localement	24, 25 Février 2026	2 jours
E10 - Apprendre à rédiger son DIP 	5 Mars 2026	1 jour



Légende

-  Utilisez ces formations pour renouveler votre Certiphyto !
-  Formations avec quelques heures à distance.
-  Module à distance Sol

-  Agriculture et changement climatique
-  Changement climatique - Module Eau
-  Formations financées 100 % par Ocapiat

Découvrez l'ensemble de nos formations !

116 formations saison 2025 - 2026

- 78 en agroécologie et Bio :
Autonomie à la ferme, Eau, Changement climatique, Sols et fertilité, Agroforesterie, Maraîchage, Arboriculture, Forêt, PPAM, Plantes sauvages, Grandes cultures, Viticulture
- 14 diversifier ses cultures
- 4 en apiculture et élevage
- 4 formations «gestion et communication»
- 10 formations «valorisation et transformation»
- 6 formations sur l'accueil à la ferme et l'agritourisme



Téléchargez
le catalogue
sur
civamgard.fr

Comment m'inscrire ?

L'inscription à toutes nos formations s'effectue en ligne !

→ Conditions générales

Pour connaître les conditions d'accès et les conditions générales, reportez-vous en fin de catalogue, pages 73 à 75.

1



→ **Inscrivez-vous le plus tôt possible et jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.** Au delà, informez-nous de votre inscription au 06 33 29 91 44, une fois le formulaire complété.

Utilisez le QR code ou rendez-vous sur notre site Internet civamgard.fr rubrique formations



Pensez à sélectionner "Recevoir une copie en fin de formulaire" pour garder une trace de votre inscription ! Pour les formalités administratives, c'est l'organisme CORAL qui prendra contact avec vous, 1 à 2 semaines avant la formation

• Vous pouvez bien sûr remplir plusieurs bulletins au cours de la saison, au fur et à mesure de vos choix de formation.

• *Vous ne pouvez pas accéder au bulletin en ligne ? Vous avez une question ?* N'hésitez pas à nous envoyer un mail (formation@civamgard.fr) ou à nous appeler 06 33 29 91 44. Nous vous renverrons le lien et/ou nous organiserons une inscription par téléphone ou par voie postale.

2

Nous vous invitons à adhérer à la Fédération Départementale des CIVAM du Gard (voir page 11)

Je me connecte sur le site Internet d'HelloAsso (www.helloasso.com) pour accéder au bulletin d'adhésion en ligne

Taper «FD CIVAM du Gard» dans la barre de recherche

Je suis agricultrice.teur **bio**, j'accède à l'adhésion du **Collège Bio**
[Cliquez ici pour l'adhésion Collège Bio](#)

Je suis agricultrice.teur, j'accède à l'adhésion **FD CIVAM agriculteur**
[Lien vers la page d'adhésion](#)

...pour soutenir le développement de l'**agroécologie** et de l'**agriculture biologique (AB)**.
...et bénéficier de nos services.

Voir les conditions d'adhésion en page 95 du catalogue.

► **Si vous êtes de l'Hérault**, l'adhésion s'effectue auprès du CIVAM Bio 34.
Renseignement au 04 67 06 23 90 ou sur : <https://bio34.com/adherez>

ou voir page 11



L'organisme régional CORAL assure le portage administratif de nos formations.

Une fois votre inscription réalisée (mode d'emploi en page 4) et les possibilités de prise en charge étudiées avec nous, c'est CORAL qui se charge des formalités administratives (vérification de l'éligibilité VIVEA, édition des devis et conventions, etc...).

Une à deux semaines avant le début d'une formation, vous recevrez par mails de CORAL : les conditions générales de vente (CGV), le programme, la convention de formation à signer électroniquement et éventuellement la facture.

Contact CORAL : formation@coral-occitanie.org Tél. 06 58 40 55 03

Contact FD CIVAM 30 : formation@civamgard.fr Tél. 06 33 29 91 44

1 Public cible

Priorité aux exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaires et porteurs de projet en cours d'installation

Le nombre de places étant limité, les premiers inscrits seront les premiers servis !

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles

Pour les autres personnes, contactez-nous afin de vérifier les possibilités de participation.

• Vous êtes **bénévole d'une association et certaines de nos formations vous intéressent ?** Contactez-nous, nous sommes susceptibles de vous y accueillir !

2 Coût et prise en charge des formations

✦ Contributeur VIVEA

Contributeurs VIVEA
 agricultrice ou agriculteur chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial, associé d'exploitation

+

Porteurs de projet en PPP
 (Plan de Professionnalisation Personnalisé)

=

Formation prise en charge par VIVEA
 dans la limite du plafond annuel de prise en charge par VIVEA,
 -3 000 € pour 2025-.

Reportez-vous pages 76 et 77 pour connaître, selon les formations choisies, le montant qui sera déduit de votre crédit annuel.

■ IMPORTANT

• **Consentement électronique :**

peu de temps avant la formation, vous recevrez un mail de VIVEA vous demandant de donner votre accord pour la prise en charge de votre formation.

Il est impératif de cliquer sur «Je valide» avant de venir en formation.

• Pour plus de détails et pour connaître en cours d'année votre crédit disponible, **consultez le tutoriel sur le site web de VIVEA.**

• Pour être pris en charge par VIVEA, vous devez être à jour de vos cotisations MSA : une attestation pourra vous être demandée.

• Si vous êtes en parcours PPP, votre PPP doit mentionner la thématique de la formation.

La prise en charge par VIVEA est conditionnée à l'impossibilité de mobiliser un autre financement (CPF, Pôle emploi...). Certaines thématiques de formation ne sont pas couvertes pour les parcours PPP, renseignez-vous auprès de votre conseiller PPP ou contactez-nous.



Conditions générales

✦ Salariés

Votre fonds de formation (ou OPCO, Opérateur de Compétences) peut prendre en charge tout ou partie de votre formation : contactez votre employeur.

Pour les salariés du secteur agricole, votre OPCO, OCAPIAT, au travers de son dispositif "Boost' Compétences", peut prendre en charge 50 % du coût pédagogique de la formation.

A titre d'ordre de grandeur, pour un coût journalier de 220 €, le reste à charge pour l'employeur est de 110 €.

La demande de prise en charge doit être introduite au plus tard la veille de la formation.

▪ **Plus d'infos sur :**

<https://www.ocapiat.fr/wp-content/uploads/fiche-de-presentation-BOOST-COMPETENCES-OCAPIAT.pdf>

et par mail : julie.benoit@ocapiat.fr

Nous nous chargeons, avec CORAL, de fournir toutes les pièces du dossier (devis, convention, programme). N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions !

Nouveau

De 2024 à 2028, trois de nos formations sont prises en charge à 100 % par OCAPIAT pour les salariés agricoles.

A retrouver sur le catalogue TPE-PME d'OCAPIAT (choisir la ville et la date pour accéder à l'inscription).

A75 - Couverts végétaux et optimisation des intrants en viticulture bio

A30 - Agroforesterie et PPAM, maraîchage

A40 - Auxiliaires et ravageurs en maraîchage bio

✦ Demandeurs d'emploi

Si vos besoins en formation s'inscrivent dans un projet d'installation agricole, **vous pouvez demander à France Travail** (même si vous n'êtes pas indemnisé) **de mobiliser l'AIF** (Aide Individuelle à la Formation) pour financer vos formations.

Pour donner le maximum de chances à votre projet et à votre demande de formation :

- faites-vous accompagner sur l'émergence et la structuration de votre projet par les organismes de développement agricole habilités (ADDEARG -voir page 89-), Chambre d'agriculture,
- mais aussi réalisez des stages, des immersions professionnelles, des emplois salariés etc.

Vous pouvez par ailleurs mobiliser votre CPF (Compte Personnel de Formation) sur la formation certifiante de l'ADDEARG «Chiffrer son projet de création» (durée totale de 5 jours – 5 sessions programmées par an).

Dans tous les cas, pour un projet de financement de formations par France Travail, nous vous proposons un rendez-vous téléphonique pour bien cadrer la démarche.

Mode d'emploi

▪ **Inscrivez-vous en ligne (voir page 4)** aux formations souhaitées, au moins 1 mois avant la première formation souhaitée, en cochant France Travail comme mode de financement prévisionnel, et nous vous recontacterons.

▪ **Si vous souhaitez réaliser plusieurs formations**, il est préférable d'éditer un devis unique, correspondant à un parcours de formation adapté à votre situation. La procédure peut être plus longue, contactez-nous le plus tôt possible.



✦ Indépendants

• Vous cotisez à l'URSSAF ?

Vous vous acquittez donc de la contribution à la formation professionnelle (CFP) : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23459>

Vous pouvez en contrepartie obtenir une prise en charge de vos frais de formation.

Pour plus d'information et pour savoir où vous adresser en fonction de votre secteur d'activité (libéral, commerce, artisanat, artiste...):

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31148>

✦ Autofinancement

Vous allez financer vous-même votre formation ?

Contactez-nous pour établir un devis (un tarif journalier préférentiel vous sera proposé) !

✦ Compte Personnel Formation

Aucunes de nos formations ne sont éligibles au CPF.

3 Annulation

De **notre** part



En cas de non-financement de la formation par VIVEA ou d'un nombre insuffisant de stagiaires, la formation pourra être reportée ou annulée. Vous en serez informés dans les plus brefs délais.

De **votre** part



Afin de ne pas mettre en difficulté la formation, toute annulation doit être communiquée au CIVAM au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

Passé ce délai, en cas d'annulation sans justification, des frais de gestion pourront vous être facturés par CORAL (voir leurs Conditions Générales de Vente).

4 Attestation

Un certificat de réalisation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.

5 Aspects pratiques

La FD CIVAM vous enverra un email précisant les modalités logistiques de la formation (lieu, horaires de 9h à 17h, infos pratiques) au plus tard 5 jours avant le début de la formation.

Le repas (pique nique pris sur place) et les frais de déplacement sont à la charge des participants.

➤ Les aides complémentaires à la formation : pensez-y !

Deux types d'aides peuvent être sollicités dans le cadre d'une formation :

• le CREDIT D'IMPÔT :

tout chef d'exploitation agricole au régime réel peut avoir recours au crédit d'impôt formation lorsqu'il participe à des formations professionnelles (nombre d'heures passées en formation multiplié par le SMIC horaire). Le crédit d'impôt est plafonné à 40 h/an.

En savoir plus sur entreprendre.service-public.fr en cliquant ici

• le SERVICE DE REMPLACEMENT :

Vous souhaitez monter en compétences ? Des aides financières existent pour vous faire remplacer et profiter ainsi du Service de Remplacement. Retrouvez les informations sur <https://servicederemplacement.fr/fr/>

ou Contactez les services de remplacement du Gard
gard@servicederemplacement.fr
herault@servicederemplacement.fr



Témoignages de participants

Même si parfois on manque de temps pour se libérer, **j'ai rarement regretté mon choix d'aller en formation**, bien au contraire !

L'offre de formations de la FD CIVAM 30 est variée et elles sont super concrètes. Elles m'ont permis de **mettre en pratique de nouvelles techniques**.



Simon,
Producteur de
vin, céréales et
légumineuses

J'ai apprécié...
La mise en situation suivant nos projets

Benjamin,
apiculteur, oléiculteur
Hydrologie régénérative

J'ai apprécié... la qualité des supports de formation, très concrets, et la grande adaptation du formateur à chacun.e.

Construire son autonomie énergétique

Ariane,
pépiniériste en
installation

Ces formations nous ont permis de **rencontrer d'autres agriculteurs, paysans** qui ne sont pas forcément dans les mêmes productions donc ça nous permet d'avoir un échange et de **se faire du réseau**.

J'ai apprécié...
Comprendre théoriquement la structure d'un sol.
Voir, toucher, observer un sol dans notre réalité

Mieux comprendre son sol

Morgane, maraîchère



J'ai apprécié...
les propositions variées d'ateliers complémentaires et compétences de la formatrice.

Plantes sauvages

Aurélié,
Agricultrice en PPAM

Installé depuis 12 ans, j'ai réalisé de nombreuses formations CIVAM !

On a au CIVAM des choses à la fois très techniques sur des sujets conventionnels, mais aussi des sujets qui peuvent sortir de nos idées de base et ouvrir à d'autres pratiques.

Christophe,
Maraîcher



J'ai apprécié...
La mise en contexte, les exemples, un ordre de grandeur qui donne un bon aperçu des possibilités et des besoins

Arthur,
ouvrier agricole

Maraîchage sur sol vivant

Il y a pas mal de choses que **j'ai pu mettre en pratique** et les formations m'ont mis en confiance et m'ont permis d'avoir des **référénts** sur le sujet en question.

Nos formations sont ouvertes à tous. Nous nous efforçons de les maintenir sans reste à charge. Soutenez-nous !

Vous êtes agricultrice.teur Bio

En adhérant vous avez accès à...

- **Parution gratuite** dans le **Carnet d'adresses bio du Gard** et l'**annuaire des fournisseurs bio** gardois de demi-gros
- **Tarifs préférentiels événements** pour les agricultrices.teurs bio
- **Diffusion de vos annonces**
- Matériel de **promotion de l'AB**
- Défense et **représentation de l'AB**

Adhésion en ligne
Flashez le QR Code



Voir la
présentation
détaillée sur
civamgard.fr



Vous êtes agricultrice.teur

En adhérant vous soutenez concrètement des actions...

- **Formations sans reste à charge** pour les cotisant-es VIVEA
- **Animation de collectifs** d'agricultrices.teurs
- **Accompagnement de votre projet** de création et de développement d'activité
- **Accès à des ressources** en ligne sur l'agroécologie
- **Travail de veille** technique, économique et réglementaire.

Adhésion en ligne
Flashez le QR Code



... qui relie l'amont et l'aval

- Appui au **développement de débouchés**
- **Mise en lien** entre agriculteurs, transformateurs, distributeurs...
- Envoi de **lettres d'infos** (actus, filières bio, petites annonces, agenda...).
- Participation aux **Projets Alimentaires de Territoire**.

Tarifs

2025 - 2026

- **Adhésion - Tarif agricultrice.teur** : 0,2 % du chiffre d'affaire annuel avec un minimum de 70 € et un maximum de 390 €
- **Adhésion - Tarif porteur de projets ou agricultrice.teur en difficultés financières** : 40 €

Fédération Départementale des CIVAM du Gard

Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural



■ Missions

Animer - Former - Accompagner - Sensibiliser - Défricher -

- Accompagner la transition agricole vers l'Agriculture Biologique et l'agroécologie.
- Faire le lien entre agriculture et société.
- Rendre accessible une alimentation bio et locale.

Une
ASSOCIATION
60 ans
d'actions
& de
convictions !

■ Champs d'intervention

- Agriculture Biologique
- Agroécologie
- Formation
- Création d'activités - Emploi
- Education & Sensibilisation
- Circuits courts & Alimentation
- Agritourisme - De Ferme en Ferme
- Projet création d'un Tiers Lieu



Quelques actions phares

- Formations et journées techniques
- Compostage collectif à la ferme
- Accompagnement des jardins collectifs
- Défis Alimentation
- «Le Gard de Ferme en Ferme»
- Ateliers grand public jardin, cuisine bio...
- Expositions et éditions de livrets...

■ Moyens pour agir

- Une fédération départementale
- Des groupes CIVAM locaux et/ou thématiques
- Une équipe de salariés et d'administrateurs
- Des partenaires techniques et financiers
- Un réseau national et régional



FD CIVAM du Gard
Parc d'activités de l'Arnède, bât A1
30 rue des Epauettes 30250 SOMMIÈRES
Pôle Formation tél.06 33 29 91 44
formation@civamgard.fr www.civamgard.fr
Organisme de formation déclaré en Préfecture



Suivez l'actualité
de nos formations
et de nos actions
sur Facebook, Instagram,
Youtube, LinkedIn

